

# SE RÉUNIR POUR AGIR ENSEMBLE AVEC LES FAMILLES

La démarche des Actions Educatives Familiales

[WWW.ANLCI.GOUV.FR](http://WWW.ANLCI.GOUV.FR)

**Mobiliser les parents** en les réconciliant avec l'écriture, la lecture, le calcul, le numérique pour un impact positif sur la scolarité des enfants, et au-delà !

Garantir, pour les personnes en situation d'illettrisme, **l'accessibilité aux activités**, équipements et dispositifs existants.

Permettre **l'insertion des personnes en situation d'illettrisme** en leur donnant un meilleur accès aux droits.



## DE QUI PARLE-T-ON ?

L'illettrisme est un problème très présent mais largement sous-estimé et encore trop méconnu : 2 500 000 personnes âgées de 18 à 65 ans, après avoir pourtant été scolarisées, doivent y faire face chaque jour. Pour ces personnes, lire le carnet scolaire de leurs enfants, à plus forte raison sous sa forme numérique, lire un plan, faire un calcul simple, comprendre une notice de médicament, etc. sont autant d'actes courants de la vie quotidienne qui peuvent poser un problème, être un obstacle...

Les personnes concernées dissimulent ainsi leurs difficultés, dont elles ont souvent honte, y compris à leur entourage proche, et expriment difficilement leurs besoins, leurs envies, a fortiori une demande de formation.



L'ILLETTRISME C'EST

**2 500 000**

personnes âgées de 18 à 65 ans.

Soit 7% des personnes ayant été scolarisées en France.

### ELLES SE RENDENT, SELON LEURS PROPRES MOTS, « INVISIBLES ».

Il n'y a pas de mauvais parents mais des personnes qui, parce qu'elles sont confrontées à l'illettrisme, rencontrent des difficultés dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants.

C'est pourquoi il est essentiel de ne pas définir les personnes confrontées à l'illettrisme par ce qu'elles ne savent pas. Partons plutôt de ce dont elles sont capables, appuyons-nous sur leurs compétences. Permettons-leur, à elles aussi, de participer à des activités ouvertes à tous mais auxquelles elles n'ont pas accès. Donnons-leur toutes les conditions pour qu'elles osent prendre le risque de réapprendre sans être stigmatisées.

### CETTE SITUATION REPRÉSENTE UNE GÊNE AU QUOTIDIEN. POURTANT TOUS LES PARENTS SOUHAITENT LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LEURS ENFANTS.

Les parents concernés indiquent être gênés dans le contact avec un enseignant, dans leurs relations aux institutions, pour l'accès à des équipements culturels, etc. et peuvent rencontrer des difficultés spécifiques dans leur exercice de la parentalité.



## **GARDONS LES IDÉES CLAIRES :**

### **On parle d'illettrisme...**

pour un adulte qui après avoir été scolarisé, ne dispose pas des compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne. Il s'agit de réapprendre, de renouer avec les savoirs de base.

### **On parle d'analphabétisme...**

pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé.

### **On parle de Français Langue Etrangère (FLE)...**

pour un nouvel arrivant dans notre pays et qui doit en apprendre la langue.

### **Et on parle de remise à niveau...**

pour une personne qui peut avoir des difficultés avec l'orthographe.

Parallèlement, les professionnels ne disposent pas toujours des informations claires et nécessaires sur la réalité de l'illettrisme, sur les stratégies de contournement mises en place par les personnes qui y sont confrontées pour

cacher leur situation. De ce fait, ils ne sont pas toujours à même de communiquer en leur direction et de leur proposer simplement des solutions qui répondent à leurs besoins de parents.

## **NE L'OUBLIONS PAS :**

**Les parents confrontés à l'illettrisme se trouvent parmi les plus fragilisés par les transformations numériques de la société**

**90%**

environ, des contenus du web reposent sur des textes



# 3 QUESTIONS POUR COMPRENDRE LA DÉMARCHE DES ACTIONS ÉDUCATIVES FAMILIALES (AEF)

## 1. POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?

L'entrée d'un enfant dans les apprentissages constitue un moment privilégié pour mobiliser les parents. C'est à partir de cette observation du terrain qu'a pris naissance la démarche des AEF. Il s'agit de transformer cette « motivation », cette envie de jouer un rôle actif dans la scolarité de ses enfants en une mobilisation vers l'acquisition de la lecture et de l'écriture des parents confrontés à l'illettrisme.

La démarche des Actions Educatives Familiales vise une transformation positive du rapport à l'écrit des personnes en situation d'illettrisme et un développement de leur maîtrise des compétences de base.

## 2. COMMENT OBTENIR CETTE MOBILISATION ?

Les AEF mettent en place les conditions nécessaires pour que les personnes osent faire le premier pas, pour les mobiliser durablement. Elles ont un impact sur l'accompagnement des enfants et renforcent l'autonomie des parents. Pour cela, plusieurs grandes étapes ont été identifiées et traduites sous la forme de paliers. Le premier d'entre eux, essentiel, vise à sensibiliser les professionnels ou bénévoles à la problématique de l'illettrisme. Cette étape permet de proposer aux parents des activités adaptées (rencontres / ateliers autour du jeu, de l'album...).



## TÉMOIGNAGE

« Depuis ma participation à l'atelier AEF, je me sens plus à l'aise pour aider mon fils dans ses devoirs. J'ai moins peur de lui faire faire des bêtises. »



« Je suis allé aux portes ouvertes de l'école »  
« Mon mari a signé le cahier de vie de sa fille »



### 3. S'AGIT-IL D'UN « DISPOSITIF » DE PLUS ?

**Non**, la démarche des Actions Educatives Familiales est née en 2008, portée par l'ANLCI, et a bénéficié d'une reconnaissance du ministère de l'Education nationale et de la Réussite éducative qui a permis le développement d'un kit spécifique sur cette démarche. Il ne s'agit pas de mettre en place un « dispositif de plus » mais de proposer des actions qui viennent s'articuler, renforcer, compléter, des supports ou dispositifs existants (Contrat local d'accompagnement à la scolarité, « ouvrir l'école aux parents », mallette des parents, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, ...) et aux cotés des partenaires identifiés (collectivités, CAF, services de l'Etat, associations...) et surtout de les rendre vraiment accessibles aux personnes confrontées à l'illettrisme.



**EN SAVOIR +** : ressources, outils et recommandations pour agir disponibles sur le site [anlci.gouv.fr](http://anlci.gouv.fr), sphère éducative et familiale.



## TÉMOIGNAGES

« Depuis que je suis entré en formation (Actions Educatives Familiales), nous avons de vrais échanges à propos de l'école par exemple avec ma femme et mes enfants. Maintenant, j'arrive à dire la tête haute : je suis là, je suis papa et je participe à la vie de l'école. Si l'institutrice a quelque chose à dire, elle peut me parler directement et je parle avec elle, avec les autres plus librement »

« Maintenant je fréquente le centre social de mon quartier, avant je pensais que cela n'était pas pour moi »

# UNE DÉMARCHE EN 3 TEMPS

PALIER 1

## INFORMER, S'INFORMER

- Sensibiliser les professionnels et les bénévoles à la question de l'illettrisme

PALIER 2

## MOBILISER, REMOBILISER

- Changer de pratiques vis-à-vis des parents, mettre en confiance
- Inviter les parents à participer à une action existante ou en mettre une en œuvre qui les remobilise
- Permettre aux parents d'accéder à des activités, de participer à des actions variées
- Informer les parents sur l'offre de formation de base, les accompagner

PALIER 3

## SE FORMER

- Faire entrer en formation les parents en difficulté

Palier I :

# INFORMER, S'INFORMER



*En tant qu'acteur, je ne suis pas sûr de prendre la mesure des différentes situations d'illettrisme. Comment faire ?*

## SENSIBILISER, FORMER LES PROFESSIONNELS POUR PRENDRE CONSCIENCE DU PROBLÈME

Le premier palier des AEF est un préalable indispensable, essentiel à la bonne conduite de la démarche : des actions de sensibilisation et de formation sur l'illettrisme et la parentalité sont menées auprès des professionnels et bénévoles du champ socio-éducatif.

## COMMENT ÊTRE SENSIBILISÉ ET INFORMÉ ?

L'ANLCI et ses partenaires vous accompagnent dans cette démarche qui peut prendre plusieurs formes :

### En utilisant les outils existants :



Clip de sensibilisation, chiffres, outils, expo quizz, module de formation à distance gratuit (ANLCI).  
Module M@gistère (Education nationale).

### Avec les acteurs de votre région :



L'équipe de l'ANLCI, les centres ressources illettrisme et les partenaires de l'ANLCI engagés dans cette démarche vous apportent des informations et interviennent sur demande.



**Marc Ramonnet, directeur de l'école primaire PRAINET 2 à Décines (69)**

*« La sensibilisation que nous avons eue nous permet aujourd'hui de réfléchir aux écrits qu'on transmet aux parents : on privilégie maintenant les rencontres pour expliquer et répondre aux questions »*

# MOBILISER, REMOBILISER



*Je suis un professionnel engagé dans la démarche AEF après avoir été sensibilisé, et j'identifie de possibles situations d'illettrisme : j'ose rassurer, inciter, convaincre des parents à participer à des actions.*

Un palier décomposé en deux phases :

## 1. MISE EN CONFIANCE

**Mise en confiance des parents et invitation à rejoindre une activité spécifique s'inscrivant dans la démarche des AEF.**

Une sensibilisation réussie se traduit par un changement de pratiques dans sa relation aux parents. Etre informé permet de trouver les bons mots pour inciter les parents à participer à une Action Educative Familiale.

*Comment inviter une personne à participer à une activité sans être intrusif, maladroit ?*

*Ne pas parler « bille en tête » d'illettrisme mais d'actions de soutien à la parentalité ou qui correspondent tout simplement à des attentes, des envies... Rassurer la personne sur la confidentialité des échanges. Faire prendre conscience des savoir-faire déjà existants.*



**EN SAVOIR +** : ressources, outils et recommandations pour agir disponibles sur le site [anlci.gouv.fr](http://anlci.gouv.fr), sphère éducative et familiale.



## TÉMOIGNAGE

**France Dethan, coordinatrice et formatrice - OGA Avignon (84)**

*« Il est essentiel d'accorder du temps au premier entretien afin de mettre en confiance la personne intégrant l'AEF et de bien cerner ses besoins. Pour cela, il faut disposer d'un espace adapté, accueillant ! L'une des mères qui a participé à l'atelier m'a dit récemment : « Avant de venir dans l'atelier AEF, j'avais peur de me confronter aux autres et de l'image que je renvoyais. Et lorsque je suis venue à la journée de l'AEF « quand parents et enfants apprennent ensemble », ma fille ne voulait pas entrer ni participer aux ateliers. Je l'ai prise par la main, je lui ai raconté ma propre histoire face à cette peur, et nous avons fait les ateliers ensemble. Je n'ai plus peur aujourd'hui ! »*



Je sais maintenant proposer une action pour inviter tous les parents. En veillant à proposer des activités cohérentes, non stigmatisantes pour les parents, je peux faire de l'AEF une action intégratrice, participative.

## 2. MOBILISATION, REMOBILISATION

### Remobilisation par la participation à l'action : c'est là le cœur de la démarche.

Les parents comprennent souvent au fil des séances qu'il s'agit aussi d'une activité « pour eux » ; et pas seulement en lien avec leurs enfants. Au-delà de la seule problématique de l'illettrisme, les Actions Educatives Familiales favorisent une meilleure connaissance des personnes accueillies, un lien de confiance est restauré.

Des personnes remobilisées, à qui on reconnaît des compétences, se sentent, de fait, réinvestis dans leur rôle parental. C'est bien souvent ce qui leur donne envie d'aller plus loin.



**Acteurs à mobiliser :**  
*toutes les structures intervenant à l'école, à côté de l'école, après l'école, dans le cadre des temps d'activités périscolaires, ...*



**EN SAVOIR + :** ressources, outils et recommandations pour agir disponibles sur le site [anlci.gouv.fr](http://anlci.gouv.fr), sphère éducative et familiale.



### UN EXEMPLE : LE JEU

Le jeu constitue un support particulièrement pertinent car il n'est pas perçu comme un objet scolaire et il peut ainsi susciter moins de réticences de la part de parents ayant un « passif » avec l'école et les apprentissages.

Le jeu de société est plus facile d'accès que l'objet livre, il permet d'éviter / de contourner dans un premier temps la relation avec l'écrit.

C'est une activité qui requiert moins de compétences face à l'écrit, la règle peut-être expliquée oralement. Les jeux dépassent les spécificités culturelles : ils sont présents dans toutes les cultures.



« Des parents m'indiquent qu'ils ont envie d'aller plus loin dans la remobilisation de leurs savoirs de base, je les informe rapidement sur ce qui existe en matière d'offre de formation près de chez eux. J'ai vérifié que les formateurs ont été sensibilisés à la démarche pour une prise en charge adaptée. »

## ORIENTER VERS UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE DE FORMATION

Le besoin d'apprentissage est personnel et n'est plus lié directement aux questions de parentalité, ou d'accompagnement de l'enfant. Pour assurer une continuité réussie, il est important de proposer une réponse adaptée. Il s'agit d'assurer un relais vers les professionnels de la formation et de l'orientation qui ont été sensibilisés à la démarche.



Pour trouver la réponse la plus adaptée aux besoins des personnes, l'ANLCI met à disposition de tous une cartographie des acteurs et des services, un numéro illettrisme info service.



**PLUS D'INFORMATIONS :**  
sur [anlci.gouv.fr](http://anlci.gouv.fr)



### Bon à savoir

*Toute personne dispose aujourd'hui d'un compte personnel de formation. Ce droit, ouvert à tous, permet de suivre une formation pour réacquérir les compétences de base.*



**PLUS D'INFORMATIONS :**

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

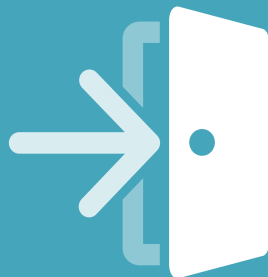


## TÉMOIGNAGES

### Un bénévole intervenant dans une AEF

« Il m'est arrivé d'accompagner des parents dans l'organisme de formation pour qu'ils soient en confiance : j'étais leur fil conducteur ! »

# POUR ACCOMPAGNER CEUX QUI VEULENT ALLER PLUS LOIN :



Un numéro vert : Illettrisme Info service,  
numéro gratuit pour trouver la structure la  
plus proche de votre lieu de résidence afin  
de répondre à vos questions.



**Service & appel gratuits**

**0 800 11 10 35**

## MOOC

*Pour les acteurs  
au contact du public,  
un mooc gratuit pour mieux  
connaître le problème, repérer  
d'éventuelles situations d'illettrisme  
et savoir en parler avec  
les personnes.*

**[www.anlci-elearning.com](http://www.anlci-elearning.com)**



*Un annuaire pour trouver une offre de  
formation adaptée aux besoins des  
personnes avec une cartographie des  
acteurs et des services.*

*Et bien d'autres ressources  
sur le portail ANLCI.*

**[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)**



# SE RÉUNIR POUR AGIR ENSEMBLE AVEC LES FAMILLES

La démarche des Actions Éducatives Familiales



*Et vous, où en êtes-vous dans cette démarche ?*

**Votre action entre dans la démarche ?**

- Faites-la connaître sur le site de l'ANLCI.

**Vous identifiez un ou plusieurs acteurs  
qui interviennent sur l'un de ces paliers ?**

- Réunissez-vous pour adapter votre projet à la démarche !

**Rien n'existe sur votre territoire mais  
vous souhaitez vous engager dans cette démarche ?**

- Contactez l'ANLCI qui pourra vous accompagner !

## *Aller plus loin*

**Recenser les actions, s'outiller et se faire connaître**

Votre structure a participé à une action de sensibilisation, recherche des bonnes pratiques pour aller plus loin, veut partager son expérience... ? **Faites-le savoir !**

**Plus d'infos ?** Retrouvez tous nos outils sur [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

### **Contact ANLCI**

Actions Éducatives Familiales - Christelle LEBLANC

**Tel :** 04 37 37 18 73 – **Fax :** 04 37 37 16 81 – **Courriel :** [christelle.leblanc@anlci.fr](mailto:christelle.leblanc@anlci.fr)

### **Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme**

1 place de l'École – BP 7082 – 69 348 Lyon cedex 7



Les pictogrammes renvoient à la version interactive de cette plaquette.

Tous les outils sont disponibles sur [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)